

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 16 avril 2015 portant composition du jury des pharmaciens inspecteurs de santé publique, promotion 2014-2015

NOR : AFSR1530309A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le décret n° 92-1432 du 30 décembre 1992 relatif au statut particulier des pharmaciens inspecteurs de santé publique ;

Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 1993 modifié relatif à la formation des pharmaciens inspecteurs de santé publique, et notamment son article 8,

Arrête :

Article 1^{er}

La composition du jury de titularisation des pharmaciens inspecteurs de santé publique, promotion 2014-2015, est fixée comme suit :

Mme Muriel DAHAN, représentant le chef de l'inspection des affaires sociales, président ;

Mme Catherine CHOMA, représentant le directeur général de la santé ;

M. Alain SAULNIER, représentant le directeur des ressources humaines ;

Mme Hélène DUPONT, pharmacien inspecteur de santé publique ;

M. Rachid FAOUZI, représentant le directeur général de l'agence régionale de santé de Nord - Pas-de-Calais ;

M. Jacques MORENAS, représentant le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Article 2

Le secrétariat du jury est assuré par l'École des hautes études en santé publique.

Article 3

Le directeur des ressources humaines et le directeur de l'École des hautes études en santé publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 16 avril 2015.

Pour la ministre et par délégation :
La cheffe du bureau de la formation,
A. MYDLARZ